



# Communiqué de Presse



avril 2011

## Reconstruction du barrage de Chatou (Yvelines) :

### le chantier reprend début avril

Engagés en 2009, les travaux de reconstruction du barrage de Chatou, situé sur la Seine dans le département des Yvelines, se poursuivent selon le calendrier prévu. Après l'interruption hivernale des travaux en rivière liée à la période des crues, le chantier reprend début avril avec la réalisation de la deuxième passe navigable.

Le barrage de Chatou, comme celui de Bougival, régule le niveau de la Seine jusqu'au barrage de Suresnes en amont. Ils permettent de maintenir un plan d'eau adaptée à la navigation de bateaux aux gabarits européens et desservent notamment le port de Gennevilliers. Chaque année, plus de 20 millions de tonnes de marchandises (notamment matériaux de construction, céréales et conteneurs), circulent sur cet axe à grand gabarit ouvert à la navigation 24h/24h, qui relie la région parisienne aux ports maritimes du Havre et de Rouen. Avec la réalisation du futur canal Seine-Nord Europe, l'axe Seine-Oise reliera l'ensemble des ports de la rangée nord-européenne, depuis le Havre jusqu'à Dunkerque et au Benelux.

Cette opération de modernisation du barrage de Chatou est réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France pour un coût global de 55 M€. Inscrite au contrat de projets 2007-2013 entre l'Etat et la région Ile-de-France, elle est cofinancée à 40% par la région Ile-de-France. Elle bénéficie également d'une participation de l'Union européenne et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

#### Planning prévisionnel des travaux 2011

Après la finalisation de la première passe navigable et de la passe à poissons en 2010, les travaux 2011 seront consacrés à la construction de la 2<sup>ème</sup> passe navigable, située en partie centrale de l'ouvrage. Les travaux se dérouleront d'avril à novembre selon les étapes suivantes :

**Avril** : installation du batardeau (enceinte étanche). Pour constituer le batardeau, des palplanches ou fiches métalliques, d'une vingtaine de mètres de long chacune, sont fixées dans le sol.

**Mai - juillet** : terrassements : une fois les palplanches installées, l'intérieur du batardeau sera vidé puis terrassé.

**Juillet - octobre** : coulage du béton : près de 15 000 tonnes de béton seront coulées pour réaliser la structure du radier et la deuxième pile du barrage (16,5m de haut, soit 9m au-dessus de la seine).

#### CONTACT PRESSE

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

VNF Siège  
Direction de la communication  
Agnès Doitrand Laplace : 01 71 93 61 02  
[agnes.doitrand-laplace@vnf.fr](mailto:agnes.doitrand-laplace@vnf.fr)

VNF Direction du bassin de la Seine  
Service communication  
Corinne Spiner : 01 40 58 29 95 / 06 23 02 09 35  
[corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)

**Octobre- novembre** : pose du clapet et des vérins : le barrage de Chatou est équipé de 3 clapets servant à réguler le niveau d'eau. Chaque clapet mesure environ 33 mètres de largeur, 10 mètres de hauteur et pèse 170 tonnes.

**Fin novembre** : Réouverture du batardeau et fin des travaux en rivière.

Les travaux se poursuivront en 2012 avec la construction de la troisième et dernière passe navigable pour une mise en service prévue fin 2012. L'année 2013 sera consacrée à la démolition de l'ancien barrage et à la réalisation des aménagements paysagers.



*Travaux en rivière mars 2011*



*Photo montage du nouveau barrage de Chatou*

### **Le projet Chatou : un nouveau barrage automatisé**

Le programme de modernisation du barrage de Chatou vise à remplacer un ouvrage vétuste datant de 1933. Le nouveau barrage sera entièrement automatisé et équipé de vannes clapet, permettant une régulation efficace et sûre du plan d'eau ainsi qu'une amélioration des conditions d'exploitation et de maintenance de l'ouvrage.

Les superstructures du nouveau barrage de Chatou seront deux fois moins élevées que le barrage actuel pour une meilleure intégration dans son environnement. Outre une ligne architecturale discrète et

### **CONTACT PRESSE**

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

---

VNF Siège  
Direction de la communication  
Agnès Doitrand Laplace : 01 71 93 61 02  
[agnes.doitrand-laplace@vnf.fr](mailto:agnes.doitrand-laplace@vnf.fr)

VNF Direction du bassin de la Seine  
Service communication  
Corinne Spiner : 01 40 58 29 95 / 06 23 02 09 35  
[corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)

élégante, le maître d'ouvrage, VNF, a porté une attention particulière au choix des matériaux, à l'aspect de la passerelle et au local technique. Au titre du patrimoine, certains équipements de l'ancien barrage seront conservés et mis en valeur en rive gauche.

Le nouveau barrage de Chatou sera également équipé d'une passe à poissons pour permettre la libre circulation des espèces migratrices, favorisant ainsi le rétablissement de la continuité écologique et la trame bleue. Après la mise en service des passes à poissons d'Andrézy et de Notre-Dame de la Garenne, la passe à poissons de Chatou sera le troisième ouvrage piscicole construit dans le cadre du programme Seine aval.

### **Des investissements en hausse pour la modernisation des ouvrages**

En 2010, VNF a investi 185 millions d'euros dans la modernisation et la fiabilisation du réseau fluvial et son programme d'investissement 2010-2013 s'élève à 848 millions d'euros. Au total, près de 250 écluses, 65 barrages, 850 km de digues, 15 tunnels seront remis en état et près de 200 ouvrages modernisés.

Sur le bassin de la Seine, les investissements en infrastructures ont représenté en 2010 plus de 73 millions d'euros, en hausse de 30% par rapport à 2009. Les principaux travaux engagés en 2010 ont porté, notamment, sur la reconstruction des barrages de Chatou et du Coudray (sur la Seine), de Boran et de Venette (sur l'Oise), la construction et la mise en service de deux passes à poissons à Andrézy et à Notre-Dame de la Garenne (sur la Seine) et la rénovation de nombreuses écluses sur la Seine ainsi que sur le canal de Saint-Quentin, le canal de l'Oise à l'Aisne et le canal latéral à l'Oise.

### **Le projet Chatou est réalisé par :**

Maîtrise d'ouvrage : Voies navigables de France (Direction interrégionale du bassin de la Seine)

Conduite d'opération: Service Techniques de la Voie d'eau

Groupement de maîtrise d'oeuvre : COYNE ET BELLIER, SPRETEC et LWA Luc Weizmann Architecte,

Coordonnateur SPS : BECS

Contrôleur Technique : SECO

### **Plus d'informations sur le projet :**

Guillaume Mailfert – responsable du projet

[guillaume.mailfert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guillaume.mailfert@developpement-durable.gouv.fr) - tel : 01 44 06 18 05

## **CONTACT PRESSE**

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

---

VNF Siège

Direction de la communication

Agnès Doitrand Laplace : 01 71 93 61 02

[agnes.doitrand-laplace@vnf.fr](mailto:agnes.doitrand-laplace@vnf.fr)

VNF Direction du bassin de la Seine

Service communication

Corinne Spiner : 01 40 58 29 95 / 06 23 02 09 35

[corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)